

## Construire le plan de long terme de développement de la province

**Vendredi 18 Août 2023 - N°447**



*par Hubert Tassin – Président des P.P*

**L**orsque en 1995, les PP ont proposé la politique de décentralisation et de développement des réunions PMU en province, et ont convaincu Jean-Luc Lagardère de la soutenir, puis se sont investis pour la mener à bien, nombreux étaient ceux qui étaient sceptiques. Beaucoup n'imaginaient pas que les hippodromes régionaux deviendraient le levier de croissance du chiffre d'affaires des paris hippiques et donc des allocations. Les plus pessimistes considéraient que cela ne marcherait jamais, les autres voyant là une démarche destinée à rester marginale.

Quelques décennies plus tard, il faut admettre que sans la province, nous n'aurions jamais pu assoir une telle augmentation de l'offre de courses Premium et on voit bien que c'est – aujourd'hui encore jour après jour – par l'augmentation de l'offre qu'on assure la croissance contrairement à la stratégie destructrice de valeur menée au PMU sous la direction de Cyrille Linette et soutenue par ses administrateurs.

Aujourd'hui, extrêmement dépendants des grands équilibres définis à Paris par les Sociétés-mères

les hippodromes de province doivent fonctionner sur la base de budgets serrés et surtout sans visibilité, condition pour toute gestion et développement de long terme.

### Quelles évolutions des circuits de financement des hippodromes ?

Lorsqu'en haut lieu on cherche des sources d'économies, on explore en général deux voies : les propriétaires et les structures régionales. Ainsi lors des années COVID on a préféré demander aux acteurs des courses de faire le sacrifice d'une partie de leurs allocations annuelles plutôt que de négocier un plan de financement avec l'État et on en paye aujourd'hui les conséquences. Au fil des années on a également réduit doucement mais sûrement les montants disponibles pour soutenir les investissements sur les hippodromes régionaux (notamment en réduisant la dotation du Fond Commun). On a demandé aux sociétés de se serrer la ceinture ce qui peut se concevoir. Aujourd'hui, il faut rattraper le retard pris et redonner à la province des marges de manœuvre pour exister et se développer dans une stratégie de croissance générale.

Le trot a eu l'idée de créer un nouveau mécanisme justifié par l'évolution économique : la « prime inflation » versée sur la base du nombre de courses organisée dans la spécialité. Le Galop a – à juste titre – emboîté le pas et annoncé également cette prime bienvenue. Mais beaucoup craignent aujourd'hui que cette prime puisse être un argument pour ne pas augmenter la rémunération et les possibilités d'investissement des sociétés de courses qui voient

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

s'aggraver tous leurs postes de dépenses. Si la « prime inflation » n'est pas accompagnée d'une perspective pérenne d'augmentation de la rémunération des hippodromes, le compte n'y sera malheureusement pas.

Une gestion avisée doit impérativement s'asseoir sur une véritable visibilité. Une démonstration par l'absurde a été donnée cette année avec une diminution du nombre de courses au Galop imposée « d'en haut » sans que les plans d'affaires de telle ou telle société de courses soient même pris en compte. On ne peut investir sans savoir quelles seront les ressources de demain. La notion même de prime – dont, je le répète, je ne conteste pas le fondement – est temporaire. C'est la raison pour laquelle je pense qu'un plan de long terme sur la rémunération des sociétés de courses de province doit être préparé.

## La province est un levier de croissance

Trop de « responsables » au sein des instances parisiennes considèrent les hippodromes de province comme un centre de coût qu'il faut bien supporter. Je pense au contraire que – comme ce fut le cas avec la décentralisation – les courses en régions constituent un levier de croissance et de développement.

Il faudra bien que les élus qui ont siégé au Conseil d'Administration de France Galop en insistant sur la nécessité de permettre la prise de paris à distance sur toutes les réunions PMH nous expliquent pourquoi, en 4 ans, rien n'a évolué. Nous avons eu encore récemment l'assurance que techniquement rien ne s'y oppose. Il manque donc une volonté politique. Il faudra l'imposer.

Je suis bien conscient que les marges financières ainsi dégagées ne seront – dans un premier temps en tout

cas – pas considérables. Mais on sait que cela valorisera les hippodromes, ces lieux où naissent et se confortent tant de nouvelles vocations de propriétaires, d'éleveurs, de turfistes. Il nous faut nous réjouir que nous ayons été entendus sur un point : le développement progressif des réunions de province diffusées en direct sur internet via le site d'Equidia. Ce n'est à l'évidence qu'une étape. Diffuser les images de courses sans permettre de jouer c'est un peu exposer un beau gâteau dans la vitrine d'un pâtissier et refuser de le vendre.

## Donner de la visibilité par un plan à 10 ans

Quels seront les grands défis qui se poseront demain aux dirigeants de nos hippodromes ? J'évoquais il y a peu la problématique de la gestion de l'eau. J'évoque aujourd'hui celui des trajectoires financières à venir. Quelle place pour la province dans les calendriers, la communication sur l'image des courses, sur le recrutement de nouveaux propriétaires ? Autant de sujets qui ne se gèrent pas au jour le jour surtout à l'approche des élections mais réclament une vraie visibilité.

La vitalité des courses en région constitue un chantier majeur et de long terme que ceux qui seront élus en fin d'année au Trot comme au Galop devront ouvrir au sein de la Fédération Nationale qui associe dans son fonctionnement Paris et la province, le Trot et le Galop. C'est par les courses de province qu'on peut convaincre plus de propriétaires, d'éleveurs, de turfistes de rejoindre notre passion. Au moment où les Présidents et Conseils d'Administration des sociétés de courses de province se renouvellent pour les 4 prochaines années c'est plus que jamais le moment d'organiser cette indispensable et stratégique visibilité.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*